

# **Les élèves intellectuellement précoces (EIP)**

lundi 2 octobre 2017, par [Administrateur 2](#)

Les élèves intellectuellement précoces (EIP) font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La plaquette ci-jointe détaille la procédure pour entrer en contact avec les référents départementaux de la région académique.

Voir en ligne : [Section EIP - Académie d'aix-Marseille](#)